

Société | Covid dans les Pyrénées-Atlantiques: couvre-feu, mais pas seulement...



Le couvre-feu annoncé ce jeudi par le Premier ministre dans le département des Pyrénées-Atlantiques est prévu pour une durée de 3 semaines, minimum. Il s'accompagne d'un certain nombre de mesures de restriction complémentaire annoncées dans la matinée par le préfet Eric Spitz. Une conséquence immédiate du placement du département en zone de couvre-feu et non des décisions du préfet a tenu à clarifier ce dernier. À compter de samedi (matin) minuit, il est donc interdit de se déplacer entre 21h et 6h dans l'ensemble du département, sauf motif dérogatoire (activité professionnelle, motif de santé, motif familial impérieux, convocation de justice, sortie brève des animaux de compagnie).

Concernant tout d'abord la situation sanitaire : le taux d'incidence a doublé en une semaine et est actuellement de 254,11/ 100 000. 44 personnes sont hospitalisées dans le département dont 10 en réanimation (4 à Pau, 6 à Bayonne). 32 clusters ont été identifiés dont une large part a souligné le Préfet ont pris corps dans le milieu sportif et principalement dans le milieu rugbyistique (12 sur 32).

Conséquence du passage en zone de couvre-feu à compter de samedi, la jauge des grands événements passe de 5 000 à 1 000 personnes, évènement sportif compris. Une exception cela dit dès ce samedi après-midi pour ce qui est du cross du concours complet d'équitation des 5 Étoiles de Pau, le long des 6,5 km du parcours. En revanche, la jauge est limitée à 1 000 pour l'accès au village et au stade équestre où se tiendra le CSO dimanche.

De nombreuses restrictions sur la pratique sportive

Côté pratiques sportives, les gymnases et salles de sport seront fermés à l'exceptions des publics prioritaires : les scolaires dans le cadre des cours d'EPS ou en Unss, les mineurs dont la pratique est encadrée en clubs ou centres aérés, les sportifs pro ou de haut niveau, les personnes en situation de handicap dans le cadre d'une prescription médicale ainsi que les étudiants en STAPS.

Plus d'entraînement en salle donc pour les amateurs de hand, volley, basket et pelote basque sauf pour le haut niveau.

La logique est la même pour les salles de sport type fitness et musculation qui ne pourront elles aussi seulement

accueillir les publics prioritaires cités ci-dessus, sauf si elles ont un espace extérieur où l'activité est possible. Les piscines sont aussi fermées sauf pour les publics prioritaires, en revanche, les équipements sportifs de plein air (des piscines au mur d'escalade) restent ouverts de 6 heures à 21 heures.

Afin de veiller à la continuité d'activités professionnelles, Rugby (Top14, ProD2, Fédérale, Espoirs) Football (Ligue1, Ligue2, National, Futsal), Basket (ProB, Nationale1. LF1 et LF2 pur es Féminines, Hand, (Lidl Star ligue, Pro Ligue et Nationale 1) bénéficieront de dérogations au-delà de 21 h.

Autres conséquences du passage en zone couvre-feu : les fêtes foraines sont interdites, de même que les casinos, salles de jeux, salles d'exposition temporaires, établissements sportifs couverts seront fermés. Les musées quant à eux restent ouverts.

Autres nouvelles difficiles pour le secteur des bars et restaurants : les bars, procédant uniquement à l'activité débit de boisson, devront être fermés toute la journée et ce dès samedi 23 octobre. Les bars proposant une offre de restauration seront quant à eux autorisés à rester ouverts.



Solène Méric et Félix Dufour

Credit Photo : Aqi.fr

Publié sur aqi.fr le 23/10/2020

[Url de cet article](#)